

Apemac 2020

Accueil parents enfants en Massif central, un projet de l'Acepp

UN PROJET MULTI PARTENARIAL

dans le cadre de l'accompagnement des territoires en politiques d'accueil en **MASSIF CENTRAL 2015-2018**.

Association des

Collectifs

Enfants

Parents

Professionnels



En Massif Central



Aceppe
29, rue du Charolais
75012 Paris
01 44 73 85 31/32
www.acepp.asso.fr

Le projet est soutenu par des financeurs européens, nationaux, régionaux et départementaux



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.





Apemac 2020 est un **projet multi partenarial** porté par l’Acepp nationale et cinq de ses fédérations implantées en Massif central.

L’Acepp est un mouvement éducatif, parental et de développement qui fédère un millier d’associations locales, principalement **centrées sur l’accueil des enfants** et réparties sur l’ensemble du territoire national, en milieu urbain comme en milieu rural.

Ces associations ont la particularité d’être mises en place, gérées et animées par des groupes de parents soucieux de s’impliquer activement dans l’éducation de leurs enfants, en créant des services associatifs de qualité.

Ces structures émanant de contextes locaux très différents s’adaptent au mieux aux préoccupations et aux désirs des familles ; elles représentent une large palette de services telle que des crèches, haltes-garderies, des lieux d’accueil parents-enfants, des services itinérants, des accueils de loisirs, des ludothèques et services périscolaires, des lieux intergénérationnels, des lieux ressources pour les familles...

Le réseau de l’Acepp regroupe environ 40 000 familles et 7000 professionnels de la petite enfance/enfance.

L’Acepp, en désirant être au plus proche des demandes et initiatives locales, accompagne la mise en réseau de ces initiatives grâce à l’implantation **d’une trentaine de fédérations départementales et/ou régionales.**

**40 000 FAMILLES -
7 000 PROFESSIONNELS**

L’Acepp et son réseau fédératif, se donne pour objectif d’encourager :

- **la communication entre les familles**, notamment pour la mise en œuvre d’actions concourant à l’amélioration de leur qualité de vie et au renforcement du rôle des parents ;
- **l’insertion sociale et professionnelle** des familles, des professionnels de l’enfance ;
- **la solidarité entre les familles** et la lutte contre les exclusions ;
- **le développement social local** favorisant l’émergence d’initiatives collectives portées par les habitants, les parents et le lien social.

Lorsque des parents s’investissent dans les lieux d’accueil de leurs enfants, ils deviennent **acteurs de la vie locale** et développent leur rôle de parents-citoyens tout en poursuivant leur rôle de parents co-éducateurs dans la crèche, puis, plus tard à l’école, au collège.

Les crèches ou autres initiatives parentales sont des pôles d’animation qui enrichissent la vie des communes et modifient les rapports des habitants à la vie locale. C’est **un lieu d’intégration sociale** favorisant la mixité sociale et culturelle : la diversité des publics accueillis de par leur origine socio-économique et culturelle rend les échanges riches et variés pour fonder des projets communs. Leur participation à la vie et au fonctionnement des divers lieux et services favorise leur insertion sociale et professionnelle.



Apemac 2020 est un **projet multi partenarial** porté par l'Acepp nationale et ses cinq fédérations implantées en Massif central.



Acepp
29, rue du Charolais
75012 Paris
01 44 73 85 31/32
francoise.brochet@acepp.asso.fr
www.acepp.asso.fr/

EN AUVERGNE RHONE ALPES



Acepp Rhône
3 rue Joseph Chapelle
69008 Lyon.
04 72 73 05 10
info@acepprhone.fr
http://acepp-rhone.fr



Acepp Ardèche-Drôme et Haut-Lignon
- Sud : 238 rue du Jardin public
07170 Villeneuve de Berg
04 75 35 47 21
com@reseau-enfance.org
- Nord : Mairie de Serrières
15 avenue Jean Vernet
07340 Serrières
coordo.nord@reseau-enfance.org
www.reseau-enfance.com



Acepp Auvergne
(Locaux du Cézam Auvergne)
8, rue Jacques Magnier
63100 Clermont-Ferrand.
04 73 37 83 28
acepp.auvergne@gmail.com
www.acepp.asso.fr/ACEPP-

EN MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON



Acepp 81
13, rue des Cordeliers
81000 Albi
05 63 48 73 14
acepp81@gmail.com
www.acepp.asso.fr/ACEPP-81



Fédération des crèches parentales du Lot -ACEPP 46
Maison de la Solidarité
490, av. de la Libération
46130 Bretenoux
05 65 33 64 00
fedecrepalot@wanadoo.fr
http://fedecrepalot.free.fr



Apemac 2020 est un projet basé sur l'expérience et une démarche participative innovante

L'Acepp a constaté que les **diverses offres destinées à l'accueil des enfants et des familles sur un territoire étaient déterminantes pour l'attractivité** de celui-ci.

En effet, pour les familles, savoir que son enfant sera accueilli à proximité dans une structure de qualité, est **l'une des conditions essentielle à l'installation**. De plus, afin de pérenniser la présence des nouvelles familles, des actions relevant de leur implication dans des services et actions locales, de l'animation

et de la construction du lien social sont indispensables.

Ces actions d'animation favorisent **le bien-être de tous, le vivre ensemble**, permettent de rompre l'isolement et par là même contribuent au dynamisme du territoire. Enfin les activités relatives à l'accueil des enfants sont génératrices **d'activité économique** et permettent aux parents (et plus particulièrement aux mères) d'accéder plus facilement et avec plus de sérénité à un emploi.



Ce projet s'inscrit à la suite d'un précédent projet Apemac qui a débuté fin 2008. Sa finalité a été de développer des actions pour favoriser l'accueil des nouvelles familles et de leurs enfants et le maintien des populations résidentes. L'ensemble de ces actions répondaient à des besoins identifiés par des partenaires locaux dont des porteurs de projets, des élus, des parents / habitants, des services à l'enfance existants de notre réseau et hors de notre réseau.

Le guide de Synthèse final est consultable : <http://fr.calameo.com/books/00140133203f02a0f8c4f>

Pour construire ce nouveau projet, nous nous positionnons sur une nouvelle approche partant des territoires et de leurs problématiques.

Pour se faire, les équipes locales sont allées à la rencontre des élus et techniciens des territoires sélectionnés dans le cadre des politiques d'accueil du Massif central (communautés de communes, Parcs naturels Régionaux, Pays) dont certains sont en situation de fragilité.

S'appuyant sur leurs expertises, expériences et démarches mises en œuvre lors du précédent projet, les fédérations Acepp leur ont proposé **de travailler en collaboration sur les enjeux enfance/famille en lien avec les politiques d'accueil et de maintien des populations pour favoriser l'attractivité des territoires**.

Dans chacun des territoires, les problématiques sont différentes (manque et/ou éloignement des services,

isolement des populations, emplois locaux ou nécessitant des déplacements pendulaires...).

De fait, les accompagnements seront spécifiques et adaptés aux besoins définis de manière concertée avec les populations concernées (habitants/parents/usagers).

A noter que le programme Apemac 2020 débute **dans un contexte de profonds changements** induits par plusieurs réformes dont celle des collectivités locales et celle des rythmes scolaires. Ce contexte rend l'analyse des besoins nécessaire de même que le fait de travailler sur l'articulation des services à plusieurs échelles.

Au-delà des échanges entre les équipes des fédérations Acepp, des rencontres entre élus et techniciens des communautés de communes des différents territoires permettront à chacun de s'enrichir des expériences et innovations de chacun.



Apemac 2020, des actions phares aux services de l'accueil des nouvelles familles et de leur maintien

D'une manière globale le projet vise à **l'amélioration, l'évolution des services à l'enfance** afin qu'ils répondent aux attentes des nouveaux arrivants. Il s'agit de faciliter l'ancrage de ces derniers tout en pérennisant la présence des familles plus anciennement installées.

Cette évolution des services portera sur l'amélioration de l'accessibilité en termes de proximité et d'horaires afin de correspondre aux projets de vie et de travail des nouveaux arrivants. Dans ce cadre, il s'agira aussi de penser en termes de complémentarité et de décloisonnement des services existants et sur leur pérennisation. La pérennisation des emplois mais aussi l'évolution des qualifications sera également un enjeu.

Ce projet permettra notamment d'expérimenter **des formules innovantes de services petite enfance/enfance** telles, le décloisonnement, la polyvalence, l'itinérance (principalement dans les zones de faible densité) pour offrir des modes d'accueil en adéquation avec les nouveaux besoins et les nouveaux périmètres territoriaux.

Au-delà de la question des services, ce sont des actions favorisant **la rencontre, le lien social, l'accès à la culture et aux loisirs** qui seront mises en œuvre et aborderont diverses questions concernant l'isolement des familles et l'interconnaissance nécessaire à l'accueil des familles dans de bonnes conditions, à l'amélioration de leur cadre de vie. Les actions d'animations s'appuieront notamment sur l'éveil culturel et artistique, les rencontres intergénérationnelles...

Le projet s'attachera également à répondre à des enjeux en termes **d'égalité des chances** (mixité sociale et culturelle, accueil du handicap) ainsi que **d'égalité hommes-femmes** (place des pères dans la petite enfance, promotion de l'égalité filles-garçons auprès de enfants...) et **de développement durable** (sensibilisation parents/professionnels, pratiques éco responsables...). Les liens avec le tissu économique et social des territoires (entreprises locales, employeurs, associations, socio professionnels) seront à promouvoir et à mettre en œuvre.

Ces actions se déclinent en **trois objectifs** :

< Objectif 1 :

Développer l'offre d'accueil dans les zones déficitaires et l'adapter, la renforcer, la qualifier aux nouveaux besoins.

< Objectif 2 :

Mettre en place des actions d'animation du lien social et d'interconnaissance associant les familles et les habitants.

< Objectif 3 :

Communiquer et capitaliser sur les actions engagées pour accompagner le transfert des démarches, outils et expérimentations entre les territoires, les départements, les régions.



L'Apemac 2020, des territoires engagés

